

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 6 mai 2021

TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES EN TTC
Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50 000 €	Forfait de 5 000 €
Pour un prix de vente compris entre 50 001€ et 100 000 €	9% TTC du prix de vente.
Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 170 000 €	7% TTC du prix de vente.
Pour un prix de vente compris entre 170 001 € et 225 000 €	6% TTC du prix de vente.
Pour un prix de vente compris entre 225 001 € et 500 000 €	5% TTC du prix de vente.
Au-delà de 500 001 €	4% TTC du prix de vente.
Prix de vente d'un terrain à bâtir	8% TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10 TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société BTCM , SARL au capital de 7 500 € - Siège social : 8 bis rue de Stalingrad 95120 ERMONT - RCS PONTOISE (95300) n° 812710440 - Carte professionnelle Thierry BULTEAU n° CPI 9501 2016 000 005 266 délivrée par CCI de Paris ile de France
Garant : VERSPIEREN , 8 avenue du Stade de France 93210 SAINT-DENIS